

Le 28 avril 2025

Madame Marie-Eve Fortin
Présidente de la commission d'enquête du Projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix à Baie-Saint-Paul
et à Saint-Urbain
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Courriel : mathieu.giroux@bape.gouv.qc.ca

Objet : Projet éolien Des Neiges - Secteur Charlevoix à Baie-Saint-Paul et à Saint-Urbain
Réponses à la huitième série de questions

Madame la Présidente,

En réponse à la huitième série de questions transmises à l'initiateur du projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix le 24 avril 2025, vous trouverez ci-après les réponses de l'initiateur.

En souhaitant le tout utile aux travaux de la Commission, veuillez agréer, Madame la présidente, l'expression de nos salutations distinguées.



Philippe Alary-Paquette
Responsable environnement et relations avec le milieu
Boralex

Réponses de l'initiateur à la huitième série de questions du BAPE en lien avec le projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix

- 1. La décision relative à une éventuelle participation du milieu municipal au projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix demeure à être prise par les autorités concernées. Est-ce qu'une participation financière est envisageable à tout moment après une éventuelle mise en exploitation du parc ?**

En date d'aujourd'hui, nous confirmons que des discussions ont lieu avec le milieu municipal eu égard à une éventuelle prise de participation au projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix. Les modalités d'une telle prise de participation ne font pas encore l'objet d'une entente finale, mais elle se ferait après la mise en exploitation du parc selon un échéancier pré-entendu entre les parties concernées.